



Vos clients épuiseront-ils leurs économies avant leur décès?

COMMENT RETRAITEPLUS MANUVIE^{MC} PEUT AMÉLIORER LA VIE DE VOS CLIENTS À LA RETRAITE

De nos jours, la plupart des Canadiens peuvent s'attendre à travailler et à être à la retraite pendant environ 35 à 40 ans. Évidemment, tout le monde veut avoir une longue retraite, sans soucis financiers, mais combien de vos clients risquent d'épuiser leurs économies avant leur décès?

Valerie Ottino, vice-présidente de district d'Investissements Manuvie, compte 25 ans d'expérience dans le domaine des services financiers et elle aide les conseillers à faire prospérer leurs affaires depuis 10 ans. Selon M^{me} Ottino, RetraitePlus Manuvie est une excellente solution pour aider vos clients à planifier leur retraite.

« Les solutions d'épargne traditionnelles, comme les dividendes, les fonds communs de placement ou les parts de série T, n'offrent aucune garantie, avance M^{me} Ottino. Lorsque le capital est épuisé, le revenu cesse. »

REVENU VIAGER GARANTI

Madame Ottino avance qu'un très grand nombre de Canadiens se dirigent vers la retraite et qu'ils ont plus que jamais besoin d'une source de revenu de retraite fiable. Toutefois, le Régime de pensions du Canada (RPC)/Régime de rentes du Québec (RRQ) et le programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) ne remplacent qu'une partie seulement du revenu, et peu importe le revenu qu'ils procurent, il sera imposable¹. Qui plus est, les régimes de retraite d'employeurs – lorsque vos clients ont la chance d'en avoir un – ne constituent pas toujours des sources de revenu de retraite fiables.

RetraitePlus Manuvie offre une très grande souplesse, car c'est votre client qui choisit quand il veut entrer dans la phase Revenu, suivant ses besoins et les conditions du marché. Le client peut également encaisser la valeur marchande de son placement en tout temps (moyennant des frais, selon le cas).

¹ Service Canada, servicecanada.gc.ca, 26 mars 2014.

Depuis les années 1970, le nombre d'employés bénéficiant d'un régime de retraite à prestations déterminées a chuté de près de 50 %². De plus, la fermeture ou la faillite d'une entreprise pourrait être très lourde de conséquences pour le régime de retraite des employés. Donc, même si l'employé bénéficie d'un régime de retraite, rien ne garantit qu'il recevra les sommes auxquelles il a droit.

RETRAITEPLUS MANUVIE REMÉDIE À CETTE SITUATION

« Voyez RetraitePlus Manuvie comme un régime de retraite personnel, indique M^{me} Ottino. Il s'agit d'un contrat d'assurance qui permet d'épargner et de toucher un revenu garanti. Durant la phase Épargne, le client peut choisir parmi plus de 45 fonds de placement – des fonds gérés par Gestion d'actifs Manuvie et quatre autres grandes sociétés de fonds –, allant des fonds composés entièrement de titres à revenu fixe à ceux composés entièrement d'actions. Vous aidez chaque client à se doter d'un portefeuille de placements adapté à son profil. Lorsqu'un client est prêt à prendre sa retraite et à recevoir un revenu de ses placements, il passe alors à la phase Revenu, et profite d'un revenu viager garanti³. »

CONSTITUTION PLUS RAPIDE D'UN REVENU DE RETRAITE GRÂCE AUX CRÉDITS

Chaque mois, le client accumule de précieux crédits, en plus des hausses éventuelles de

la valeur marchande de son placement. « Les crédits sont en quelque sorte des bonis que le client obtient à la fin de chaque mois et qui s'ajoutent à la valeur marchande de son contrat. Les placements traditionnels, comme les fonds communs de placement, ne versent pas de tels bonis, poursuit M^{me} Ottino. Comme dans les programmes de fidélisation, le client accumule des crédits. Les crédits sont des montants théoriques qui ne peuvent pas être encaissés, mais ils font augmenter le revenu que touchera le client durant la phase Revenu. »

Madame Ottino ajoute que « le relevé des clients fait état du montant du capital investi, de la valeur de leurs placements et de la contribution de leurs crédits au revenu viager garanti. Ces trois composantes leur donnent une idée du revenu garanti qu'ils pourraient toucher à la retraite, ce qui peut les inciter à conserver leur placement. »

NE LAISSEZ PAS VOS CLIENTS ÉPUISER LEURS ÉCONOMIES

« Tous les retraités auront des besoins déterminés, mais aussi aléatoires en matière de revenu, précise M^{me} Ottino. Le revenu garanti que procure RetraitePlus Manuvie peut donc s'ajouter au revenu que votre client aura accumulé ou lui permettre de payer ses dépenses à la retraite. De plus, le client qui opte pour RetraitePlus Manuvie bénéficiera toujours de la garantie, même si son capital s'épuise. Votre client touchera donc un revenu sa vie durant. C'est garanti³. »

Nous savons tous que nous cesserons un jour de toucher un revenu régulier, aussi devons-nous prévoir un revenu de retraite que nous ne pourrions pas épuiser. L'une des choses les plus précieuses qu'un conseiller puisse offrir à ses clients est la tranquillité d'esprit, et c'est pourquoi vos clients seront très heureux de savoir qu'une partie de leur revenu de retraite est à la fois sûr et fiable.

En ajoutant RetraitePlus Manuvie à votre portefeuille de produits, vous vous donnerez un avantage concurrentiel, car vous pourrez offrir à vos clients un produit d'épargne-retraite qui leur procurera un revenu garanti, ce que les solutions d'épargne traditionnelles comme les parts de série T et les dividendes n'offrent pas. Plus important encore, vous donnerez à vos clients le sentiment de décider de leur propre destinée, en sachant qu'ils pourront compter sur un revenu de retraite solide, qu'ils participent ou non à un régime de retraite d'employeur et peu importe comment se déroulera leur carrière.

Pour savoir comment RetraitePlus Manuvie peut aider vos clients à dormir en paix en sachant qu'ils n'épuiseront pas leur épargne-retraite de leur vivant, communiquez avec l'équipe des ventes d'Investissements Manuvie dès aujourd'hui. ■

¹ Service Canada, servicecanada.gc.ca, 26 mars 2014.

² Advisor.ca, 17 juin 2010.

³ Le dépassement des limites de retrait peut avoir une incidence négative sur les versements futurs. Des restrictions relatives à l'âge et d'autres conditions peuvent s'appliquer. Les crédits ne sont pas des dépôts en espèces; ils augmentent le montant servant de base au calcul du futur revenu garanti.